

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4347 - Jeudi 30 Mars 2023 - Prix : 200 Fc

ANISS CHAMSSIDINE, GOUVERNEUR DE L'ÎLE D'ANJOUAN

***"La France défend son intérêt, nous,
on a oublié de défendre le nôtre"***



SANTÉ PUBLIQUE:

**La Chine remet un lot d'équipements
médicaux au CHN El-Maarouf**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

ANISS CHAMSSIDINE, GOUVERNEUR DE L'ÎLE D'ANJOUAN

"La France défend son intérêt, nous, on a oublié de défendre le nôtre"

Le ministre de l'intérieur français en collaboration avec le préfet de Mayotte compte lancer l'opération Wuambushu. L'objectif visé est de purger la quatrième île des Comores de sa population venue des trois îles sœurs.

Interrogé par La Gazette des Comores sur cette situation à Mayotte, le gouverneur de l'Anjouan Aniss Chamssidine a fait un tour d'horizon sans filtre. Interview.

Question : Les autorités françaises au plus haut niveau, selon des sources de presse concordantes, envisagent de procéder à une vaste rafle et des décasages massifs contre les comoriens des autres îles, résidant à Mayotte, où ils considérés comme des « clandestins » et ceci dès la fin du mois de ramadan. Quelle est votre réaction ?

Aniss Chamssidine : Aujourd'hui, on m'exige de répondre à une situation factuelle comme à un « fait accompli » depuis toujours, alors même que nous savons qu'elle a été fabriquée de toutes pièces. Les pogroms, les rafles, les déplacements de population, nous ramènent à des horreurs innommables. Ce qui se prépare prend un caractère inhumain à nos yeux. Je ne peux l'accepter. Par contre, je pense qu'il est temps de s'asseoir avec nos voisins autour d'une même table pour discuter de l'avenir. Car il s'agit du destin de l'archipel. Que l'on veuille ou non, Maore et les autres îles sont liées. Le malheur d'une rive ne peut que nourrir l'instabilité de l'ensemble. Le partenaire français, quant à lui, ne peut pas donner l'impression de vouloir se débarrasser d'un problème qu'il a lui-même contribué à faire naître d'un geste aussi brutal que l'opération qui se prépare. Je ne peux accepter le déni et le mensonge. Je ne peux que condamner ce qui menace d'arriver.

Question : L'on se rappelle qu'il y a quelque temps, vous aviez lancé un appel pour que les gens se rendent massivement à Mayotte, pour affirmer l'appartenance de cette île à l'ensemble comorien. Pensez-vous que cet appel doit être renouvelé dans le contexte actuel de rapports de force qui se mènent ?

A.C. : On a mis nos voisins dans une même boîte, qui les oblige à ne plus penser à ce qui pourrait nous rassembler. On a réduit l'histoire de ce pays à un discours binaire, fait de « oui » et de « non ». Cela empêche toute réflexion autour de la complexité qui nous fonde. Je ne suis pas certain qu'une main extérieure viendra régler nos différends. Donc je pense qu'il appartient aux enfants

de cet archipel de trouver la solution à leur crise. Tant que des éléments extérieurs iront dicter la marche à suivre dans ce qui relève de l'intimité archipélique, on ne trouvera pas de solution. Il faut aussi se demander à qui profite cette crise. Aux politiques ? Aux Etats ? Aux intérêts économiques et géostratégiques en place ? A la géopolitique ? En tous cas, pas aux habitants de cet archipel. Moi, je dis qu'il faut s'asseoir autour d'une même table. Si la division devait payer, il y a longtemps qu'on l'aurait su. Maintenant, il nous appartient d'inventer autre chose : une alternative ! Aussi bien à Maore que dans le reste de l'archipel, je pense qu'il existe des gens qui aspirent à autre chose, à une forme de paix entre nous. C'est un devoir qui nous incombe, par rapport aux prochaines générations. En tant que politique, je pense que nous avons échoué, nous n'avons pas été à la hauteur des défis qui nous incombaient, et ce, depuis le siècle dernier. Mais l'espérance est permise. A nous de trouver une autre manière de construire cet archipel. Tous ceux qui diront le contraire auront forcément tort. Ce n'est pas parce que je n'ai pas « la solution » à mon niveau que je ne peux pas la trouver en échangeant avec mon voisin. Je suis de ceux qui pensent qu'on peut échanger sans se perdre. C'est à ce seul dessein que j'ai avancé ma proposition, mais je ne refuse pas de trouver une autre manière de faire sens, ensemble.

Question : Certains analystes estiment à juste titre que la situation qui sera générée par les mesures de l'Etat français, risque d'être porteuse d'instabilité sociale et de violence. Avez-vous envisagé des mesures avec les autorités centrales pour y faire face le cas échéant ?

A.C. : Il y a eu une démonstration de forces. De la part du ministère de l'intérieur comorien, la nuit du jeudi 16 mars, à Moroni. Une opération organisée dans le sud de la capitale, pour donner l'impression que les autorités ont les moyens de maîtriser ce qui n'est pas maîtrisable. Car il est dangereux de vouloir comparer ce qui n'est pas comparable. Il y'a une violence à Maore qui nous dépasse, par rapport à laquelle nous ne sommes nullement préparés. Ceux qu'on assimile à des « enfants de rue », là-bas, sont des exclus du système français, qui se sont nourris de violence coloniale et qui n'ont plus rien à perdre. Les Comoriens disent : « uwo yalidza nalariye ». Nous pouvons contribuer à gérer la crise à Maore, et nous avons intérêt à le faire, parce qu'il y va de la stabilité de l'archipel. Mais nous ne pouvons pas

prendre en charge ce que le système d'occupation illégal a fabriqué contre nous. Ces enfants sont nés, ont grandi à Maore. L'Etat français a les moyens de réfléchir à leur insertion, tout comme il se donne les moyens de les traquer, aujourd'hui. L'Etat comorien, lui, ne dispose d'aucun moyen pour faire face à une réalité qu'il n'a jamais souhaité. Une réalité qu'il n'a jamais produit, non plus. Arrêtons de raconter des histoires ! Ces « enfants », qui ne sont plus des enfants, ne sont pas arrivés, il y a deux jours à Maore. Ce n'est pas parce que l'Etat français le fait croire aux médias français que c'est vrai. Nos voisins le savent, tout comme nous. Nous pouvons faire des propositions pour une meilleure prise en charge, mais nous ne pouvons pas assurer une intendance, pour ne pas dire une gestion de crise, qui dépasse même les forces de l'ordre arrivées depuis Paris.

Question : Si vous devez apporter un jugement sur nos rapports avec la France sur la question de Mayotte, que serait-il ?

Aniss Chamssidine : Nos jugements en tant que politiques ont toujours été hâtifs et définitifs sur cette question. A ce jour, ils n'ont rien donné de bon, car prononcés dans le vide, sans aucun moyen. La France a tenté de nous imposer des solutions, sans tenir compte des habitants de cet archipel. Elle s'est toujours alliée les élites, qui n'ont eu d'autres possibilités que de profiter de la crise. Aucune solution n'a fonctionné venant de toutes ces personnes réunies. Il est peut-être temps de raisonner cette situation autrement, en faisant confiance à l'intelligence collective de cet archipel. Car elle existe vraiment, cette intelligence, et vous verriez, si cela arrivait un jour, comment le discours changerait. La France défend son intérêt, nous, on a oublié de défendre le nôtre. On s'époumone devant les assemblées, sans avancer le moindre élément de solution. Jusqu'à quand ? La France, qui débarque dans l'archipel pour ses seuls intérêts, finit toujours par repartir. Paris, que je sache, ne se situe pas à quatre kilomètres d'ici. Mais nous, quand est-ce qu'on va réfléchir par rapport aux habitants de cet espace, qui, eux, ne pourront pas repartir ailleurs ? Quand je dis « nous », je ne parle pas que des seuls politiques de ce côté-ci de la rive. Je parle de tous les enfants de cet archipel, qui ont intérêt à ce que la paix revienne en nos terres, parce qu'ils n'ont nulle part d'autre où aller, nulle part d'autre où enterrer leurs morts, où vivre avec les leurs, dans l'espérance d'un monde meilleur. Ils peuvent changer de



nationalité, passer de « comorien » ou de « mahorais » à « français », ils ne seront jamais que ce qu'ils sont. Des enfants de cet archipel, parce que leur mémoire y est inscrite à jamais ! Je lance donc un appel à tous ceux, à toutes celles, qui pensent que nous sommes à notre place dans ce pays, que nous sommes légitimes dans la revendication de ce territoire, et que donc nous méritons une autre vie que celle qu'on nous fait subir. Je leur lance un appel, parce que le temps est peut-être venu de construire une alternative, qui ne soit pas écrasée sous le poids de la « colonialité ».

Question : Le conseil de ministres de ce mercredi 15 mars, tenu à Anjouan, a abordé le sujet, mais le porte-parole a indiqué qu'ils ne vont pas répondre aux médias français. Les deux gouvernements vont discuter, n'est-ce pas une façon d'esquiver le sujet ?

A.C. : Je penche toujours pour l'idée d'une intelligence collective à construire. Les personnes ressources existent. Elles ne sont pas nombreuses, mais elles existent. Quant à faire le mort, ce n'est pas une solution. Se refuser à parler aux médias français, qui, par ailleurs, ne racontent rien de notre situation, ne fait que renforcer la chape de plomb qui nous écrase. Nous devons parler au monde. Les journalistes, les intellectuels, les gens censés, qui tiennent à vivre en paix dans cet espace, ont intérêt à dire ce qui s'y passe, en vrai. Le silence ne nourrit que le silence, et on a trop entendu de contre-vérités sur nos réalités. Maintenant que nous avons l'Union Africaine, à portée de mains, nous devons pouvoir relancer l'alternative avec force et intelligence. Les deux adversaires, qui continuent à discuter dans l'ombre, dans une forme d'intimité bilatérale, sans témoins, sont un problème que tout le monde peut comprendre. Le rapport de force n'y est pas équilibré. Le plus fort y gagne toujours sur le plus faible. Alors oui ! Je pense qu'il nous faut communiquer sur ce qui nous arrive.

Question : En tant que gouverneur de l'île où sont débarqués tous les expulsés ? Quelles mesures comptez-vous prendre sachant que certains s'adonnent à la délinquance dès leur arrivée ?

A.C. : Je crois qu'à chaque fois, durant mon mandat, j'ai essayé d'opter pour une réponse digne. Mais je ne suis pas l'Etat comorien. Je m'occupe seulement d'un espace à caractère limité. Je suis le représentant d'une partie insulaire de mon pays. La réponse sécuritaire, elle, viendra des Etats qui cogèrent cette crise. C'est trop facile de me demander de régler ce que les autres ont généré. Moi, je suis là pour penser l'alternative, et non pour gérer une crise sur laquelle je n'ai jamais eu mon mot à dire. Ne m'exigez pas l'impossible, à moins de vouloir imposer une situation sans retour à mes administrés. Ndzouani ne peut faire face seul à cette crise. Contrairement à ce que l'on raconte, elle ne l'a pas nourrie. Ou alors, c'est tout le pays qui l'a fait, malgré lui...

Question : Un message particulier à la population ?

A.C. : Arrêtons de nous mentir ! Ce pays a besoin d'une alternative pour se reconstruire, pour s'accomplir. Sa géographie parle d'elle-même. Elle ne ment pas. Quatre îles arc-boutées sur un même destin d'archipel. On aura beau dire, beau faire, beau croire... Nous restons les seuls responsables de ce qui nous désunira demain. On ne pourra pas toujours se revendiquer de ce que l'autre nous a fait subir. La vie n'est pas une fatalité. Nous sommes, certes, tributaires d'un passé, qui pèse de tout son poids sur nos épaules, dès qu'il s'agit de faire le décompte des violences subies, mais la seule manière d'en sortir est de libérer la parole dans toutes ses latitudes. Il nous faut apprendre à déconstruire le vécu passé pour sortir de ce qui est presque devenu une prison pour nous et nos enfants.

Propos recueillis par Nabil Jaffar

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LE TERRORISME

Azali déplore l'intensification du terrorisme en Afrique

Le président de la République, président en exercice de l'UA s'est adressé à la réunion du conseil de sécurité de l'ONU sur la menace du terrorisme, tenue le mardi 28 mars à New York. Arrivé à Addis-Abeba hier, il présidera aujourd'hui la toute première réunion du nouveau bureau de l'UA.

Le président Azali Assoumani a pris la parole le mardi 28 mars dans la réunion de haut niveau sur la menace du terrorisme organisée au siège des Nations Unies. Dans son intervention, le président en exercice de l'UA rappelle que le terrorisme est un phénomène de longue date mais qu'en

Afrique elle s'est intensifiée depuis la crise libyenne en 2011. Ce qui a par conséquent provoqué d'après lui, l'afflux notamment au Sahel des milliers de combattants parmi lesquels des djihadistes étrangers et qui fait de cette région, principale importatrice des groupes terroristes du continent et où les armes circulent librement. « Ainsi, progressivement, le terrorisme a pris de plus en plus d'ampleur en Afrique, du nord au sud, d'est en ouest. Et la contagion terroriste continue, s'étendant dans presque toutes les régions d'Afrique », a-t-il fait savoir. Et de promettre de n'épargner aucun effort pour faire de l'initiative de l'Union Africaine de faire taire les

armes en Afrique à l'horizon 2030, une réalité.

En parlant du Sahel, le secrétaire général de l'ONU António Guterres s'est dit profondément préoccupé par la propagation du terrorisme dans cette région mais aussi dans d'autres endroits de l'Afrique. « Le désespoir, la pauvreté, la faim, le manque de services de base, le chômage et les changements anti-constitutionnels de gouvernement continuent de créer un terrain fertile à l'expansion rampante des groupes terroristes pour infecter de nouvelles parties du continent », a-t-il expliqué, rassurant sur la disponibilité des Nations Unies à accompagner l'Afrique à mettre fin au fléau

du terrorisme.

D'après le président du Mozambique et président de la séance Jacinto Nyusi, en 2022, 48% des décès liés au terrorisme sont survenus en Afrique, tandis que le Sahel est le « nouvel épicode » des attaques terroristes. « L'expansion du terrorisme est assez menaçante, et elle est motivée par des facteurs qui varient d'un contexte à l'autre. D'une part, la radicalisation basée sur des variables identitaires alimentées par l'intolérance et, d'autre part, la manipulation des facteurs socio-économiques ont accéléré le recrutement par des groupes terroristes, en particulier des jeunes », a-t-il estimé.

Après New York, le président Azali Assoumani s'est rendu en Ethiopie où il présidera aujourd'hui la toute première réunion du tout nouveau bureau de l'UA. Sur la table, le suivi des résolutions prises lors du 36ème sommet des chefs d'Etat, la situation des pays victimes des catastrophes. A l'examen de la réunion, la désignation d'un premier vice-président qui échoit à l'Afrique du nord, le conflit en RDC et l'élection controversée du congolais Jean Kaseya à la tête du centre africain de contrôle des maladies (Africa CDC).

Maoulida Mbaé

SANTÉ PUBLIQUE:

La Chine remet un lot d'équipements médicaux au CHN El-Maarouf

Dans le cadre de la 15ème mission médicale chinoise en Union des Comores, la République populaire de Chine à travers son ambassade a remis pour la énième fois un lot de matériels médicaux à l'hôpital de référence d'El-Maarouf. Ces équipements et médicaments vont contribuer au bon fonctionnement du centre hospitalier national.

La Chine à travers son ambassade en Union des Comores a remis hier mercredi 29 mars un lot de matériels médicaux au CHN El-Maarouf. Ce don composé de médicaments et divers équipements va participer au bon fonctionnement de l'hôpital. Devant l'équipe chinoise, le directeur du CHN El-Maarouf Nicolas Mmadi a salué ce geste louable de la part des amis

chinois et ses efforts indéniables. Il a rappelé que la coopération entre les deux pays est très ancienne. « Nous sommes bientôt à 30 ans de présence d'une mission chinoise qui nous accompagne. La population apprécie ce service. Un grand nombre de personnes vient pour consulter les médecins, pour rencontrer et avoir cet échange. C'est aussi au-delà de la science, l'aspect culturel. Ce partage est important pour nous », dit-il.

Il soulignera que lors de la crise covid, en ce lieu précis, le pays a procédé au lancement de la vaccination avec le vaccin sinopharm. « Je tiens à souligner la présence indispensable de la Chine par son soutien et appui indéniable. Cela nous a permis de sauver des vies, je renouvelle mes remerciements pour ces investissements. À chaque



Remise matériel chinois à El Maarouf.

renouvellement d'équipe, on a des dons qui se font en termes de matériels, de médicaments et produits de santé. Ces dons nous permettent de rendre les médicaments accessibles

et à tarif réduit. Cette action participe également au bon fonctionnement de l'hôpital », renchérit-il.

Présent à cet événement, le conseiller politique au niveau de

l'ambassade de Chine Hu Bing a salué le travail de l'équipe et de l'hôpital El-Maarouf. « La coopération est très excellente depuis des années. La Chine accompagne toujours le gouvernement comorien pour améliorer les soins. C'est la 15ème fois que la Chine envoie des équipes aux Comores en appui au secteur de la santé. Aujourd'hui, c'est le 30e anniversaire de l'envoi des équipes médicales de la Chine. C'est une autre preuve de notre coopération très fraternelle. Et cela reflète encore la politique chinoise caractérisée par la sincérité, l'amitié, le résultat, etc. Encore une fois je salue les efforts de nos équipes et l'hôpital El-Maarouf », conclut-il.

Andjouza Abouheir

PROJET DE GOUVERNANCE PAIX INDIANOCÉANIE

La COI anticipe et se prépare pour des élections apaisées dans la région

D'avril jusqu'au mois de mai prochain, la Commission de l'océan Indien (COI) prévoit organiser des actions dont des conférences et des formations pour renforcer les mécanismes de prévention et résolution des crises dans le cadre de la consolidation des processus électoraux basée sur la crédibilité et la transparence des scrutins.

Les années 2023, 2024 et 2025 sont des périodes caractérisées par des élections de notre région et les activités de notre projet devront démontrer leur utilité concrète au bénéfice de la gouvernance et de la stabilité », annonce Vêlayoudoum Marimoutou, secrétaire général de la COI. Le projet « Gouvernance, Paix Stabilité en Indianocéanie » vise à contribuer à la stabilité, à la paix et à la gouvernance dans la région de l'océan Indien et

au sein des États membres de la COI et répondre aux besoins en matière de prévention des crises et de promotion de la paix et de la stabilité dans la région. Ainsi pour éviter les conflits et les crises politiques pendant les périodes des scrutins, l'organisation

prévoit d'organiser une conférence des présidents des organes de gestion électorale à Maurice du 4 au 5 avril prochain. Une formation des professionnels des médias à la couverture journalistique sensible aux crises aura lieu à Madagascar du 12 au 15

avril prochain. Une formation sur la médiation et la résolution alternative des conflits pour les acteurs actifs dans ce domaine (OSC, association des jeunes et des femmes) est prévue à Madagascar du 9 au 13 mai prochain. Et puis une formation des professionnels des médias à la couverture des travaux et du fonctionnement des Assemblées nationales est prévue aussi aux Comores du 15 au 19 mai prochain.

Dans ce projet visant à renforcer les capacités institutionnelles et le degré d'implication des citoyens dans la vie politique et publique, l'Agence française de développement (AFD) ne se tient pas à l'écart. La directrice de cette agence pour Maurice et Seychelles, Leaticia Habchi explique que « l'AFD a l'honneur d'aider la COI à expérimenter et systématiser un cadre d'intervention qui lui assurera un ancrage de proxi-

mité et lui permettra de continuer à asseoir sa légitimité dans la région en contribuant techniquement à la concrétisation d'un mandat sur des sujets aussi politique que la paix et la stabilité ».

Ainsi, un des résultats attendus de ce projet est le renforcement des capacités de la COI, des organes de gestion des élections au niveau national, et des observateurs de la société civile à suivre les processus électoraux, des capacités des journalistes en matière de couverture de ces processus et de production d'une information de qualité des échanges entre acteurs régionaux et au niveau de la COI. Mais aussi améliorer la participation des femmes et des jeunes à la vie politique et publique, l'accès à l'information sur le fonctionnement des institutions et sensibilisation à la bonne gouvernance.

Kamal Gamal



SANTÉ

Le nouveau code de la santé vulgarisé à Mohéli

Un atelier de dissémination du nouveau code de la santé s'est déroulé du vendredi au dimanche dernier à l'auberge Les Abouts. Il a été organisé par le ministère de la santé et de la solidarité à travers la direction régionale de la santé de Mohéli dans l'optique d'expliquer aux acteurs sociaux les nouvelles règles en matière de santé publique.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Comores émergent, à travers le plan de développement intérimaire 2020-2024, le ministère de la santé, de la solidarité, de la protection sociale et de la promotion du genre s'est engagé à promouvoir un système de santé aux normes internationales, pour un capital humain performant. C'est dans ce contexte qu'un atelier de trois jours s'est tenu à l'auberge Les Abouts pour expliquer aux acteurs sociaux le projet de loi portant révision du code de la santé

publique.

C'est un projet composé de 8 parties avec au total 682 articles qui vont mettre l'accent sur la couverture sanitaire universelle, la mise en place de l'assurance maladie généralisée, l'accès aux soins et la création d'une structure nationale assurant la gestion et la réglementation des équipements biomédicaux. Les membres du gouvernement, les personnels de santé du pays, la gendarmerie et la police nationale, les maires et préfets avaient tous répondu présents à ce rendez-vous. « Ce code a été révisé pour faciliter l'accès de la population aux soins en particulier pour les plus indigents. Chacun de nous doit savoir que ce code doit être respecté au plus vite possible tout en espérant des résultats positifs sur la prise en charge des personnes malades » souligne Dr Ridhoine Mohamed, inspecteur général de la santé.

La loi portant code de la santé publique a été élaborée depuis 1995



mais elle ne répondait pas aux exigences de la population. D'où sa révision en 2020 par le chef de l'État Azali Assoumani. Plusieurs aspects ont été revus et d'autres ajoutés. Le chapitre de la pharmacie et ses arti-

cles axés à l'importation des médicaments a été revu pour se conformer à la loi portant la création de l'OCOPHARMA mais aussi à la mise en place de l'ANAMEV. Compte tenu de l'évolution de la

médecine moderne, la médecine traditionnelle occupe également une place prépondérante dans ce nouveau code de la santé.

Riwad

CONCOURS DU CORAN :

Deux des cinq gagnants partent à la Mecque le 08 avril prochain

Comme il a été dit lors du Madjliss marquant la 3e anniversaire de l'association Wuzuri wa Dini, deux des cinq enfants qui ont gagné le concours de récitation du Coran, viennent de recevoir leur billet d'avion pour effectuer le petit pèlerinage à la Mecque. Leur départ est prévu le 08 avril prochain.

L'association religieuse et humanitaire Wuzuri wa Dini, dirigée par Moussa Adam, a tenu l'une de ses promesses, à savoir l'octroi d'un billet d'avion aller et retour pour la Mecque aux gagnants du concours de récitation du Coran. Pour rappel, dimanche 26 février dernier, lors du Madjlisse qui a eu lieu au foyer des

femmes de Moroni, 5 enfants ont gagné le concours de récitation du Coran organisé par l'association. Cette dernière par la voix de son président avait promis un billet d'avion aller-retour, plus la prise en charge du séjour en Arabie Saoudite au profit des cinq enfants dont deux issus l'île comorienne de Mayotte. Ainsi, 2 des 5 viennent d'assister à une signature d'engagement de l'association Wuzuri wa Dini et l'agence qui a eu l'offre.

« Il s'agit d'un événement historique puisque je viens de prendre

l'engagement de ces deux enfants, les accompagner à la Mecque et les faire revenir auprès de leurs familles respectives. Ce n'est pas une tâche facile mais j'espère réussir avec l'aide de dieu », avance Oustadh Maldja, directeur de l'agence Makka. Et lui de se réjouir d'avoir cette chance puisque, dit-il, il y a beaucoup d'agences dans notre pays mais Dieu a voulu que ce soit la sienne. « Je compte faire mon travail avec dignité », souhaite-t-il.

Les bénéficiaires sont Alfayad Issihaka de Bandamadji Kouboini et

Faydate Youssouf de Dimadjou Itsandra. Ces deux enfants devraient quitter Moroni vers les lieux saints d'ici le 8 avril. Le chargé de communication de l'association précise qu'ils vont passer juste 15 jours en Arabie Saoudite. L'association a remis 3900€ à l'agence pour les frais de déplacement, séjours. S'agissant des 3 candidats restants dont deux issus de l'île de Mayotte et l'autre de la France, ils devront faire le voyage d'ici le mois de décembre.

Ibnou M. Abdou



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



Avis d'Appel d'offres

Date: 27 Mars 2023

La société Aéroports des Comores (ADC) prévoit l'achat en **urgence** d'un groupe électrogène de 250KVA pour le renforcement de la centrale électrique de l'AIMPSI.

Les personnes morales intéressées peuvent retirer le dossier de consultations auprès de :

Directeur Technique de l'ADC
Aéroport International Moroni-Prince S. Ibrahim,
Hahaya, Grande Comores
 Email : dt.adc@adccomores.com

Les frais de dossier sont de 125.000 (cent vingt cinq mille francs comorien)

Une visite sur site obligatoire est prévue le **lundi 3 avril 2023, heure: 11:00.**

La date limite de soumission des offres est le **vendredi 7 avril 2023, heure: 16:00.**

ELIMINATOIRES CAN 2023

Les Eléphants font plier les Cœlacanthes à domicile

Les Comores n'avaient plus connu une défaite dans leur terre depuis sept ans. La dernière contre-performance des verts à domicile remonte à 2016, le 5 juin exactement (0-1) contre le Burkina Faso au stade Saïd Mohamed Cheikh de Mitsamihuli.

La défaite est amère et elle fait oublier aux nombreux soutiens des verts que ce n'est que la troisième fois depuis 2014 que la sélection nationale tombe à domicile. Certes, ce n'est pas une raison de se contenter d'une défaite, c'est une façon au contraire de juger le chemin parcouru et dire que le meilleur reste à venir, car c'est dans la défaite et la souffrance qu'on apprend mieux à se relever.

En tout cas, le visage affiché par les hommes de Younes Zerdouk, laisse penser que dans un avenir pas si éloigné que l'on y croit, une nouvelle génération accompagnée par les derniers survivants de la première qualification en coupe d'Afrique



des Nations peut émerger et prendre la relève. Loin de ce qu'on a vu à Bouaké, les coéquipiers de Youssouf Mchangama ont montré un tout autre visage à Maluzini notamment avec les entrées de Yacine Bourhane (59') au milieu de

terrain et d'Ahmed Mogni en attaque en remplacement d'Ibrohim Youssouf l'unique buteur comorien dans cette double confrontation.

Le réalisme ivoirien a toutefois pris le dessus sur la volonté des

verts. Profitant d'un manque de vigilance des lignes arrières comoriennes après une attaque avortée, Ibrahim Sangaré (32') après avoir reçu une touche venant de la gauche a envoyé un puissant tir en dehors des 22 mètres des camps d'Ali

Ahamada qui a laissé pantois le gardien de but d'Azam pourtant impérial jusqu'à cette ouverture du score. Sur de leur force, les protégés de Jean-Louis Gasset ont continué à mettre la pression sur la défense des verts, ce qui a fini par payer de nouveau à la 58^{ème} grâce à leur maître à jouer et capitaine Franck Kessié le milieu de terrain du FC Barcelone.

Seul joueur comorien à avoir été noté avec quatre étoiles, Youssouf Mchangama semble avoir retrouvé le goût du jeu, avec le retour de Ben Fardou lors des 5 et 6^{ème} journées de ces éliminatoires. Nous pouvons encore y croire à une probable qualification surtout si la Côte-d'Ivoire bat la Zambie lors de la cinquième journée et qu'en même temps les Comores disposent du Lesotho en juin avant d'accueillir la Zambie à Maluzini en septembre prochain, pour ce qu'on espère tous être la finale du groupe.

AS Badraoui

DIPLOMATIE

Le pays renforce ses relations extérieures et sa gouvernance à l'UA

Le ministre des affaires étrangères Dhoïhir Dhoulkamal a reçu mardi dernier, le chargé d'affaires marocain Driss Allaoui, avant de recevoir également deux autres missions japonaise et américaine. Les discussions ont porté sur le renforcement des relations et la concrétisation des projets du PCE.

Rappelons que le royaume de Maroc a promis d'appuyer les Comores dans le secteur de l'énergie. Une coopération qui a conduit à Moroni, une équipe d'experts sous la conduite d'Abderrahim El Hafidi, directeur général de l'ONEE (Office national d'électricité et d'eau) pour établir un diagnostic préliminaire du système électrique et des infrastructures de production comorienne. Cette mission a été accueillie le 9 février dernier par le président de la république Azali Assoumani, qui a favorisé plusieurs rencontres et séances de travail au niveau de la Sonelec permettant aux experts de l'Office de s'enquérir de l'état du système électrique Comorien. C'est l'établissement de

ces études préliminaires qui a fait l'objet de la visite du chargé d'affaires marocains au ministère des affaires étrangères cette semaine. « Le Maroc s'est félicité des deux missions (Sonelec et Sonede) effectuées par des experts marocains dans le pays. C'est un premier pas dans le cadre des conventions signées entre Moroni et Rabat », indique le service de communication du ministère. Et de rappeler que la convention entre l'ONEE et la SONELEC a pour but d'établir des échanges d'expertise et d'expériences.

Le chef de la diplomatie comorienne a salué ce premier pas qui vient s'ajouter aux nombreuses bourses qu'offre l'empire chérifien à l'archipel. Dans ce même élan, le ministre des affaires étrangères a également reçu le directeur des affaires d'Afrique australe des USA, David J. Gainer, dans le cadre du renforcement du dialogue entre Moroni et Washington. Une occasion pour Imam Abdillah d'expliquer après sa rencontre avec la conseillère politique des Etats unis auprès de l'Union africaine, Mélissa Schumi

Jones, que les Comores et les USA ont signé depuis quelques semaines des accords de coopération permettant au pays d'accomplir les priorités de l'Union africaine dont la sécurité alimentaire, l'économie bleue et la

défense des petits états insulaires en développement. Des priorités soutenues par la conseillère. Non seulement, Washington affirme son soutien auprès de l'Union des Comores quant à la gouvernance de l'Ua mais

aussi le Japon. Et dans ce nouveau cadre d'activités, le ministre dit espérer d'autres missions dans d'autres secteurs.

Kamal Gamal

ELIMINATOIRES CAN 2023

Quel avenir pour Zerdouk

C'est ce que la plus part des observateurs ont retenu de la conférence de presse d'après match du sélectionneur Younes Zerdouk. Sifflé et critiqué après cette nouvelle défaite notamment sur ses choix tactiques, le technicien franco-marocain a lâché cette phrase qui est devenu virale dans les médias en ligne.

L'écrivain, essayiste et journaliste français Rivarol disait que « La mémoire est toujours aux ordres du cœur », cette maxime ne s'est autant justifiée que Mardi soir lors de la défaite des verts contre les Eléphants ivoiriens. Les gens ont semble-t-il oublié qu'il y a un peu plus d'une année, les mêmes acteurs sur le terrain et sur le banc de touche ont fait vibrer l'Afrique du football par leur performances restées mémorables.

Qu'à cela ne tienne, une bonne équipe n'est jugée à notre époque qu'au nombre de victoire qu'elle affiche. Ce n'est pas qu'une impression, c'est le ressenti du sélectionneur à l'entendre « Quand je vois les regards qui ne jurent que par les résultats », lance-t-il lors de cette conférence de presse. Interrogé sur sa cinquième défaite de suite et son avenir au sein des verts, le sélectionneur répond : « Moi je sens que là c'est fini, j'ai donné ce que j'avais à

donner », dit-il. Dans le même temps, le sélectionneur s'est projeté dans l'avenir des Cœlacanthes dans cette quête de qualification. « Après, on doit faire le travail contre une très belle équipe de Lesotho et prendre les trois points », avance-t-il, une façon pour lui de maintenir l'espoir sur une qualification possible.

Une position que semble partager le latéral d'Ajaccio Mohamed Youssouf qui avait accompagné son coach en salle de conférence. « On y croit ; ça n'a jamais été facile pour nous, rappelez-vous comment on s'est qualifié avec une chance sur cent », souligne-t-il. Et d'ajouter : « Même si mathématiquement aujourd'hui on serait éliminé, on va continuer à travailler » plus déterminé que jamais.

Interrogé sur le cas du sélectionneur, le président a mis de l'eau dans le café. « Le sélectionneur s'est exprimé sous le coup de l'émotion, surtout après une telle défaite. Après, on n'a pas encore discuté avec lui sur cet aspect », affirme Saïd Ali Saïd Athoumane. Et le patron du football comorien de rappeler le contexte actuel des Cœlacanthes. « Les gens doivent comprendre que depuis notre dernière participation à la CAN, partout où nous allons, nous sommes toujours attendus. La vision sur notre



sélection a complètement changé, nous ne sommes plus cette petite sélection que personne ne craignait », poursuit-il. Mais le président est revenu aussi sur l'état actuel de nos joueurs. « Il faut comprendre que depuis notre retour de la CAN au Cameroun, la plupart de nos joueurs s'étaient retrouvés sans clubs et ceux qui avaient des clubs ont perdu énormément de temps de jeu, d'où les difficultés qui sont les nôtres aujourd'hui. C'est pas facile de retrouver des automatismes en quatre ou cinq jours de regroupement », conclut Saïd Ali Saïd Athoumane.

ASB





UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

APPEL A CANDIDATURE

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination de Projet (UCP)**, un spécialiste en Suivi Evaluation.

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfaree@yahoo.fr Cc : ministerenergie0921@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 21 mars 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 10 avril 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

Le Spécialiste en Suivi Évaluation de l'UCP devra :

- (a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins Bac + 4 années, en Statistiques, informatique, Gestion de Projet ou autres domaines connexes;
- (b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum, dans le domaine du Suivi-Évaluation des projets de développement financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires
- (c) Disposer des compétences avérées en gestion de projets en général et de suivi-évaluation en particulier.
- (d) Avoir une bonne connaissance en systèmes informatiques de suivi-évaluation et en définition d'indicateurs.
- (e) Avoir une maîtrise du français, la connaissance de l'anglais est souhaitée ;
- (f) Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point)
- (g) Avoir le sens de l'initiative et la capacité de travailler en équipe avec un minimum de supervision,
- (h) Avoir un esprit de contrôle, d'analyse et de synthèse
- (i) Le sens de la rigueur, de l'organisation et de respect de délai ;
- (j) Etre honnête et intègre ;
- (k) Disposer de bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.

Atouts :

- Expériences dans les projets financés par les partenaires au développement (BM, BAD, UE, AFD, BID, SNU etc).

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

2. LIVRABLES ET PERIODICITE

Rapports mensuel, trimestriel, semestriel et annuel de suivi

évaluation sur les réalisations significatives et montrant les progrès enregistrés.

PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Durée du contrat

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois, l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores - Ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures;
- Un curriculum-vitae actualisé ;
- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;
- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;
- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet, sis au TOPING, en face de chez Docteur KASSIM

4. CONDITIONS D'EMPLOI

- Le Spécialiste en Suivi Evaluation de l'UCP sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;
- C'est un poste individuel à temps plein ;
- Le Spécialiste en Suivi Evaluation de l'UCP est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflit d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.